



CREAQ

Centre
Régional
d'Eco-énergie
d'Aquitaine

« Réduction de la précarité énergétique »

~

**Mise en place d'un dispositif d'accompagnement
des familles en précarité énergétique**

**Appel à proposition PREBAT
Convention ADEME 07.04.C0185
Convention ANAH novembre 2008**

*Rapport d'activités intermédiaire
Novembre 2008 – novembre 2011*

Siège social et bureaux : Maison de la Nature et de l'Environnement - 3 rue de Tauzia - 33800 Bordeaux
Tel : 05 57 95 97 04 / Télécopie : 05 56 92 34 98 / Courriel : asso@creaq.org / Site Internet : www.creaq.org
Code APE : 9499Z / N° SIRET : 41993219900013

Mise en place d'un dispositif d'accompagnement aux travaux d'économie d'énergie et d'eau des familles en précarité énergétique

Rappel de l'action

En novembre 2007, le CREAQ a été retenu lors de l'appel à proposition national (convention ANAH du 10 novembre 2008 et convention ADEME 0704C0185) sur les projets innovants de lutte contre la précarité.

Le contexte

Le CREAQ a pu mettre en œuvre ce projet grâce aux rencontres organisées dans le cadre du Conseil de Développement Social de Bordeaux. Ce dernier, en place en 2007-2008, était animé par la ville de Bordeaux et co-financé par la commune, la CAF, le Conseil Général et la DDASS. Sa mission était de créer des groupes de travail sur quatre thématiques : les loisirs, la santé, la famille et le logement et de travailler en réunissant des techniciens (collège institutionnel), des associatifs travaillant sur le terrain (collège association) et des habitants (collège habitant).

Le CREAQ a participé au groupe de travail sur le logement dont la réflexion s'est orientée sur « le poids des charges dans le budget des ménages ». Le DAT3E est l'une des solutions portées par le CREAQ et retenues par ce groupe de travail pour tenter de répondre à la précarité énergétique et au mal-logement.

En janvier 2008, le projet a été présenté devant les membres financeurs du Conseil de Développement Social qui ont décidé de le soutenir et d'accompagner ainsi le CREAQ et ses partenaires dans les premières étapes de sa mise en œuvre.

C'est dans ce contexte-là qu'est arrivé l'appel à propositions national, qui a permis au projet de prendre de l'importance.

L'action

L'expérimentation a duré trois ans et a porté sur deux axes complémentaires entre eux :

1. l'accompagnement de 30 familles par l'expérimentation de dispositifs. Il s'agissait d'accompagner les ménages jusqu'à la réalisation de travaux.
2. Au-delà de l'accompagnement des familles, ce projet devait conduire à la mise en réseau des acteurs locaux de la précarité sur le territoire girondin. C'est ainsi qu'est né le réseau « Préca Energie 33 ».

A noter que le portage du projet lors de son démarrage a été plus important que prévu, notamment le volet montage financier, et que la phase opérationnelle s'en est trouvée retardée, pour démarrer fin 2008. Néanmoins, pour ne pas pénaliser le travail initié dès 2007, nous avons poursuivi les rencontres avec les partenaires, notamment autour de l'élaboration du dispositif, ce qui explique que des dates de rencontres sont antérieures à la date de signature de la convention.

Ce rapport final présente le travail mené sur les deux axes dans leur ensemble.

La première année a permis de travailler sur le dispositif lui-même et surtout de rencontrer des partenaires (politiques, sociaux, techniques, financiers).

La deuxième année a vu se concrétiser le travail mené autour du rassemblement des professionnels et les premiers résultats de l'accompagnement des familles.

La troisième année a permis de renforcer le réseau Préca Energie 33 et de travailler à sa pérennisation dans le temps.

AXE 1 – L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Le présent paragraphe présente le premier axe de travail du projet : l'accompagnement de 30 familles jusqu'à la réalisation de travaux.

Ce travail a pris deux orientations différentes :

1. Elaboration d'un premier dispositif d'accompagnement des familles à travers le groupe de travail du Conseil de Développement Social, notamment en partenariat avec le FSL33.
2. Expérimentation d'un dispositif léger d'aides aux travaux.

Ces trois approches ont été riches d'enseignement, que ce soit dans l'identification de freins (les deux premières) ou au contraire dans les leviers qui permettent la réussite des accompagnements (la dernière).

I.1. L'expérimentation du premier dispositif et ses limites

Les jalons d'un premier dispositif d'accompagnement aux travaux ont été posés dans le cadre des rencontres du Conseil de Développement Social de Bordeaux. Ces rencontres nous ont permis de présenter notre projet, d'échanger avec différents partenaires et de co-construire avec eux ce qui devait ensuite être expérimenté.

Membres du groupe de travail «DAT3E » du Conseil de développement social :

Marie KERGREIS	Mairie de Bordeaux, direction du développement social urbain <i>Animatrice des réunions jusqu'en septembre 2008</i>
Chrystèle MOTARD	Habitante de Bordeaux,
Martine CAZENAVE	Association COFFÉE BUS
Joëlle ARTIGE	FSL
Mme GALHARRET	FSL
Françoise GUILLAUME	FSL - Directrice adjointe du en charge de l'énergie et de l'eau
Mourad OUHENDI	EdF - Responsable du pôle Solidarité
Fabienne DARTIGUENAVE	Mairie de Bordeaux - direction du développement durable
Mme KOUPAT	Conseil Général 33 - service habitat
L. GHARIANI	Conseil Général 33 - pôle cohésion sociale
Sonia GRASLIN	CAF - CESF
M. BILLOUX	ADIL – directeur
J. VERDEAU	MESOLIA (bailleur social)
Nathalie DUVIELLA	CREAQ – chef de projet Précarité

Historique des réunions du groupe de travail « DAT3E » :

- Rencontre du 11 mars 2008
Réunion de travail sur « Identification des ménages »
- Rencontre du 14 avril 2008
Participation du FSL à la rencontre
- Rencontre du 23 mai 2008
Premier repérage des familles par le FSL et première ébauche de l'accompagnement conjoint travailleur social/technicien

- Rencontre du 19 septembre 2008
Travail autour de l'élaboration du dispositif. Quelle place pour les propriétaires bailleurs ?
- Rencontre du 24 septembre 2008
Réunion de travail FSL - CREAQ
- Rencontre du 7 octobre 2008
Relation du DAT3E avec le PACT et la mise en place du PIG sur le territoire de la CUB, animé également par le PACT

Pour raison de vacance de poste à la mairie de Bordeaux (septembre 2008-mars 2009), les rencontres qui ont eu lieu à partir de septembre 2008 se sont faites sans la présence de la municipalité. A sa demande, le CREAQ a assuré la tenue de la dernière rencontre d'octobre. A noter d'ailleurs que depuis, la mairie n'a pas repris l'animation des groupes de travail du Conseil qui, de fait, ont disparu.

De ces différentes réunions, un projet d'accompagnement a été mis en œuvre (voir descriptif ci-après).

Dans celui-ci apparaissent les « **Ateliers modernes du Bricolage** ». La première année, nous avons expérimenté ces ateliers axés autour de petits travaux (de type locatifs). L'objectif était d'apprendre aux participants à faire eux-mêmes quelques travaux manuels comme changement de joint sur un robinet qui fuit, pose de feutrine autour des ouvertures ... Nous avons travaillé sur ces ateliers d'une part avec l'association Compagnons Bâtisseurs, dans leurs locaux, avec un public ciblé (adhérent de l'association) et d'autre part avec l'association P'tits Gratteurs, dont l'objet est d'animer une place de Bordeaux dans un quartier défavorisé (participation ouverte, au gré du passage sur la place). Malheureusement, l'expérimentation n'a pas été très concluante. La participation a été très faible, quel que soit le mode d'ateliers. Néanmoins, le contenu nous semble pertinent, sans doute que le format proposé ne convenait pas.

Le partenariat avec le FSL

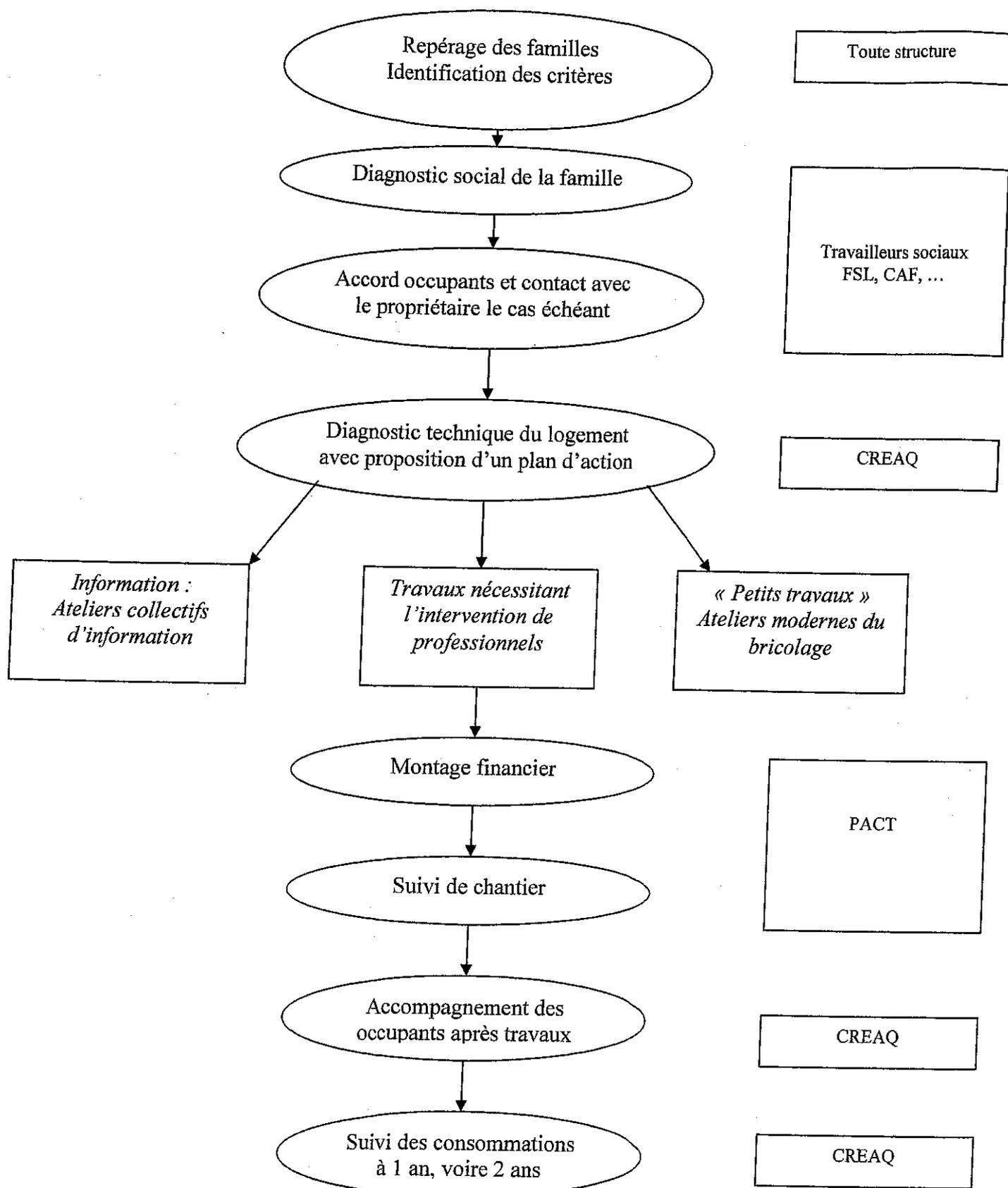
Initialement, ce dispositif était principalement basé sur un partenariat avec le FSL. En effet, lors des premières réunions tenues dans le cadre du Conseil de Développement Social, le FSL s'était alors engagé sur :

- Dans un premier temps, suivre dix familles (i.e. avec réalisation de travaux)
- La mise à disposition pour cette phase des travailleurs sociaux du FSL sur un équivalent de 35h/famille soit 350 h, soit 8 500 €. Ce temps devait être partagé par les 3 travailleurs sociaux du secteur de Bordeaux.
- Un accès à la ligne Travaux du FSL à hauteur de 20 000 € pour ces dix familles, soit 2 000 € par chantier. A noter toutefois que cette ligne est réservée aux propriétaires occupants.

Une convention de partenariat a alors été proposée au FSL pour officialiser ce partenariat d'accompagnement des familles et l'engagement du FSL. Mais elle a été abandonnée car n'a jamais été signée et le travail de terrain avec le FSL ne s'est pas pérennisé, celui-ci faisant face à une restructuration interne importante. Nous avons donc tenté de poursuivre seul les familles orientées par le FSL. A noter qu'aujourd'hui, nous redémarrons un travail avec le FSL, dans le cadre du réseau Préca Energie 33 (voir suite du présent rapport) puisque la structure vient de signer la charte du réseau et devrait rejoindre son comité de pilotage.

A noter enfin que le dispositif présenté reprenait toutes les étapes des fonds d'aide aux travaux qui existent aujourd'hui. Nous avons donc bien identifié ces différentes étapes mais nous sommes trouvés confrontés aux écueils possibles d'un tel dispositif et ses fragilités.

La première ébauche du dispositif :



Ce dispositif a été testé sur quelques familles orientées par le FSL, mais très vite, nous nous sommes heurtés au manque de disponibilité des partenaires, notamment les travailleurs sociaux du FSL.

Nous avons donc tenté de poursuivre sans eux l'accompagnement des familles, ce que nous avons appelé « accompagnement dans le diffus ». Là encore, les difficultés ont été nombreuses, sans référent social auprès de la famille, nous n'avons pas pu aboutir. Et ce, d'autant que les familles que nous avons rencontrées étaient locataires de leurs logements. Nous nous sommes donc orientés vers une expérimentation différente, mis en œuvre avec d'autres partenaires eux-mêmes à la recherche d'actions exploratoires.

Nous avons ainsi suivi des familles repérées soit directement par le Creaq, soit par le FSL. Le nombre de familles ainsi accompagnées est plus réduit, seulement 8 et les résultats sont loin d'être aussi positifs que dans l'expérimentation suivante.

Les freins les plus évidents :

- Dans le cas des locataires, convaincre un propriétaire bailleur de faire des travaux dans un logement occupé est très difficile. Souvent se conjuguent plusieurs problématiques : problème de relation entre locataire/bailleur, incapacité du PB à prendre en charge les travaux ou tout simplement, on se heurte à des PB qui n'entendent pas faire des travaux dans des logements qui leur rapportent en l'état un loyer.
- Pour les PO rencontrés, l'accompagnement a été mené jusqu'à la réalisation des devis mais dans un cas, la propriétaire n'a pas donné suite finalement en ne suivant pas les préconisations et dans l'autre cas, le projet s'est arrêté car il n'a pas été possible de trouver une solution financière.

Nous nous attendions à des difficultés fortes avec les locataires, aussi nous n'avons pas été surpris de constater que ces dossiers-là n'avançaient pas de manière satisfaisante.

I.2. l'expérimentation d'un dispositif léger d'aide aux travaux

I.2.1. Le dispositif

Dans ce deuxième temps, nous avons travaillé à nouveau avec la mairie de Bordeaux sur l'élaboration du nouveau dispositif, plus léger et rassemblant de nouveaux partenaires. Ce dispositif a alors été testé sur un quartier de Bordeaux, le quartier Belcier. Ce dernier est classé Zone urbaine sensible (ZUS) et cible prioritaire au regard de la politique de la ville. Une association locale, l'association « Ateliers Bain Douche », y anime depuis 2006 une démarche concertée d'éco-quartier ancien, démarche dans laquelle nous intervenons régulièrement.

Les partenaires impliqués dans ce nouveau projet ont été :

- La mairie de Bordeaux
- La SACICAP Gironde
- L'association « Ateliers Bain Douche »
- Le CREAQ

La volonté de l'ensemble de ces partenaires était de proposer une action efficace, non chronophage et ciblée territorialement. Les propriétaires occupants ont été ciblés avec une aide financière pouvant atteindre 5 500 €. Cette aide était une aide directe, ne représentant pas un pourcentage des travaux comme c'est le cas pour l'ANAH par exemple. Pour être éligibles, les propriétaires devaient être recevables au prêt à taux zéro.

Il a donc été proposé le mode d'intervention suivant :

- Etape 1 : Repérage des familles à même d'entrer dans la démarche et répondant aux critères d'éligibilité. Cette étape est menée par l'association ABD qui s'assure que les familles comprennent bien la démarche et acceptent qu'un suivi des consommations soit effectué dans le temps.
- Etape 2 : Le CREAQ, accompagné de la mairie et de l'association ABD, réalise les visites techniques. Bien évidemment, la priorité est donnée aux travaux d'isolation, ensuite de chauffage et enfin, lorsque cela est envisageable, aux énergies renouvelables. Une attention particulière est portée aux problèmes de renouvellement d'air, car peu de logements sont équipés d'une VMC et il ne faut pas que les travaux d'isolation créent des dysfonctionnements. Lors de cette rencontre, le projet du propriétaire est discuté, élaboré, remodelé ... selon les priorités identifiées par les techniciens du CREAQ.
- Etape 3 : Réalisation des devis par les propriétaires. Le bouche à oreilles entre les participants a permis à un groupe d'artisans d'intervenir plus particulièrement sur le territoire avec pour effet de meilleurs délais d'intervention, parfois de meilleurs prix.
- Etape 4 : Présentation en commission de financement des dossiers. La note technique de rendu de visite du CREAQ est l'une des pièces nécessaires au dossier, au même titre que le justificatif des ressources (feuille d'imposition), les consommations (nous n'avons pourtant pas encore récupéré toutes les données) et les devis.
- Etape 4 bis : Pour les logements nécessitant des travaux plus conséquents et lorsque les familles étaient de plus éligibles à l'ANAH, le CREAQ a déposé un dossier afin de compléter les financements SACICAP/mairie de Bordeaux. A noter que sur les 47 familles rencontrées, 24 sont éligibles à l'ANAH (plafond 2010), dont 10 selon les critères « Très social ». Pourtant, nous n'avons fait appel aux financements complémentaires du PIG existant sur la CUB que pour une seule famille. Il aurait été nécessaire de faire appel à l'ANAH et autres financeurs pour un autre dossier mais la famille avait

contracté un prêt à taux zéro pour l'acquisition du logement et ne pouvait donc y prétendre. Pour les autres chantiers, le financement de 5 500 € a suffi à couvrir le coût des travaux.

Etape 5 : Réalisation des travaux après acceptation du dossier en commission.

Etape 6 : Suivi des consommations dans le temps et enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires. Les premiers retours sont positifs, tant sur les délais depuis la première information donnée par l'association ABD jusqu'à la réalisation des travaux (2 mois à peine pour les plus rapides). A noter que les artisans sont au courant de l'opération puisqu'ils sont sollicités souvent pour plusieurs chantiers et que les devis sont rapidement remis ainsi et les chantiers réalisés dans la foulée.

I.2.2. Les chantiers réalisés

Entre juillet 2009 et juillet 2010, 48 familles PO ont été touchées et 44 chantiers réalisés.

Au total, plus de 250 000 € de travaux ont été réalisés, avec un montant d'aide de 220 500 €, soit 88% du coût des travaux.

Détail des travaux sur les 44 dossiers,

Nature des travaux	Nombre de dossiers concernés
Pose de double-vitrage - <i>fenêtre, porte-fenêtre, baies</i>	29
Isolation de la toiture - <i>Combles perdus, sous rampants</i> Dés que possible, nous avons privilégié les isolants tels ouate de cellulose, laine de bois	17
Changement des portes	11
Ventilation	10
Poêle à bois	6
Radiateurs	3
Velux et protection solaire	3
Isolation des murs extérieurs	2
Chaudière à condensation	2
Fermeture des trappes de cheminées	2
Autres - <i>Cumulus, isolation du sol, PAC air-air</i>	3

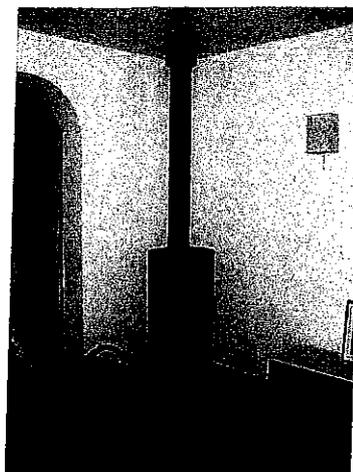
Le tableau suivant récapitule les travaux retenus et le montant des financements « SACICAP + mairie » apportés aux 44 chantiers réalisés ou en actuellement en cours de réalisation

Propriétaire	Type de travaux	Montant TTC des travaux		Subvention envisagée		% financé
		SACICAP	Ville	SACICAP	Ville	
AVELARES	Chaudière à condensation + radiateurs (1 ^{er} installation chauffage)	7 486 €	5 000 €	5 000 €	500 €	73%
BENTO	Ventilation, DV sur cour, isolation de la toiture	4 079 €	3 671 €	3 671 €	408 €	100%
BERNARD	DV nord	2 473 €	2 226 €	2 226 €	247 €	100%
BERNEDE	Chaudière à condensation	4 998 €	4 499 €	4 499 €	500 €	100%
BLOUIN	Porte et menuiseries nord	5 072 €	4 565 €	4 565 €	507 €	100%
BLOY / CONTERNO	Volet velux, ventilation, trappe cheminée, réfection dormant porte d'entrée	8 462 €	5 000 €	5 000 €	500 €	65%
CAILLON	Changement porte cellier et cumulus, trappe cheminée, radiants, VMC	3 572 €	3 215 €	3 215 €	357 €	100%
CHOTARD / IELEFELD	Isolation toiture, DV	9 291 €	5 000 €	5 000 €	500 €	59%
CHRISTEN	Isolation du sol	5 666 €	5 000 €	5 000 €	500 €	97%
CLUA	Isolation de toiture, DV nord, ventilation	4 409 €	3 969 €	3 969 €	441 €	100%
CORREIA	Fenêtres DV, ventilation	5 524 €	5 000 €	5 000 €	500 €	100%
DAIGNAN	Porte d'entrée, fenêtres DV, boîte aux lettres	4 216 €	3 794 €	3 794 €	422 €	100%
DE ALMEIDA	Menuiseries + porte	4 256 €	3 830 €	3 830 €	426 €	100%
DENJEAN/NEEL	Poêle à bois, radiateurs radiants	7 183 €	5 000 €	5 000 €	500 €	77%
DOSSANTOS (rue Sontay)	Fenêtres et baies DV, porte R+1, VMC	4 922 €	4 429 €	4 429 €	492 €	100%
DOS SANTOS	Menuiseries	5 282 €	4 754 €	4 754 €	528 €	100%
DUMEOU	Fenêtres et portes fenêtres DV	4 515 €	4 064 €	4 064 €	452 €	100%
ESPAIGNET	DV	7 051 €	5 000 €	5 000 €	500 €	78%
ESPOSITO	Isolation toiture, porte et fenêtres DV	5 362 €	4 825 €	4 825 €	536 €	100%
ESTRADE	Régulation programmation chauffage, isolation toiture, VMC	4 766 €	4 290 €	4 290 €	477 €	100%
FORIN	Fenêtres et porte fenêtre DV, ventilation	4 446 €	4 001 €	4 001 €	445 €	100%
FOULARD ELOY	Porte d'entrée, baie vitrée DV	8 171 €	5 000 €	5 000 €	500 €	67%
FRANCHINO	PAC air/air	4 020 €	3 618 €	3 618 €	402 €	100%
GARAU	fenêtres et baies DV	5 891 €	5 000 €	5 000 €	500 €	93%
GOUZIL	Poêle à bois	5 580 €	5 000 €	5 000 €	500 €	99%
JUNCA	Isolation toiture, porte fenêtre et fenêtre DV	5 492 €	4 943 €	4 943 €	549 €	100%
KADDOURI	2 portes et ventilation si budget ok	4 820 €	4 338 €	4 338 €	482 €	100%
KRAISER	Isolation toiture, fermeture patio avec DV	6 106 €	5 000 €	5 000 €	500 €	90%
KRUGER	Baies vitrées DV	5 590 €	5 000 €	5 000 €	500 €	98%
MAIZI	Isolation toiture, VMC, fenêtres DV, remplacement verrière par velux	11 379 €	5 000 €	5 000 €	500 €	48%

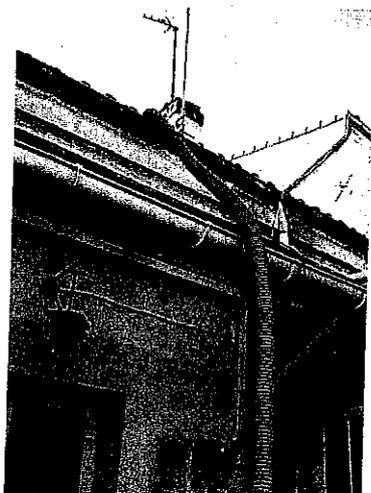
Propriétaire	Type de travaux	Montant TTC	Subvention		% financé
			SACICAP	Ville	
MARGUIN/STEGER	Isolation de la toiture, du mur façade sud et poêle à bois	6 072 €	5 000 €	500 €	91%
MATTHIEU	fenêtres et baies DV	4 490 €	4 041 €	449 €	100%
MILHE	Isolation toiture + DV + 2 portes ext. cour	4 830 €	4 347 €	483 €	100%
MOULAI	Isolation de la toiture, changement baie vitrée sud	5 703 €	5 000 €	500 €	96%
OTERO	fenêtres nord DV	4 006 €	3 605 €	401 €	100%
PERSAIS	DV	5 463 €	4 917 €	546 €	100%
PURIVATRA	Isolation toiture, remaniement toiture	6 237 €	5 000 €	500 €	88%
SALADIN	Isolation toiture en rampant	5 918 €	5 000 €	500 €	93%
SALLENAVE	Isolation toiture, DV, porte, Poêle à bois	4 625 €	4 163 €	463 €	100%
TEIXEIRA	Porte, Poêle à bois	10 177 €	5 000 €	500 €	54%
TIFOURA/NAAR	Isolation toiture, menuiserie, ventilation + dossier anah ?	5 211 €	4 689 €	521 €	100%
TRELY	Isolation toiture, VMC, fenêtres DV, volets	5 205 €	4 685 €	521 €	100%
VIERSOU / ARDOUJIN	Isolation mur, plafond et DV rez-de-chaussée	5 807 €	5 000 €	500 €	95%
TOTAL		7 540 €	5 000 €	500 €	73%
		251 365 €	199 477 €	21 053 €	88%

Au total, plus de 250 000 € de travaux ont été réalisés, avec un montant d'aide de 220 500 €, soit 88% du coût des travaux.

Photos de chantiers



Installation d'un poêle à bois



Isolation d'une toiture en ouate de cellulose

Un premier suivi des consommations sur les quelques chantiers où cela a été possible (chantier terminé avant la dernière saison de chauffe et existence de consommations de référence avant travaux) montre une économie sur 10 logements de 27% sur la facture d'énergie. Dans un seul cas, on constate de stagnation de la consommation. Les travaux réalisés, même s'ils rentrent dans la catégorie « isolation », étaient avant tout des travaux d'amélioration du confort. Le logement étant auparavant parcouru de nombreux courants d'air. Dans les autres cas, l'économie est au moins de 10%, jusqu'à atteindre 58% ! Pour consolider ces données, nous allons relancer le suivi des consommations après une nouvelle saison de chauffe.

Fiche foyer									
Nom du propriétaire	Nature des travaux	Nombre pers. / foyer	surface logt. (m ²)	Avant travaux		Après travaux		Economies réalisées	
				Elec (kWh/an)	Gas (kWh/an)	Elec (kWh/an)	Gas (kWh/an)	Economies réalisées (kWh/an)	% d'économie
BERNEDE	Chaudière à condensation + robinets thermostatiques	1	76	2 461	20 926		11342	9 584	46%
DE ALMEIDA	Menuiseries DV et porte	2	100	3 124	9 693		7795	1 898	20%
DUMEOU	Fenêtres et portes fenêtres DV / nouveaux radiateurs	2	84	3 664	18 019		9005	9 014	50%
ESTRADE	Isolation toiture, VMC	4	115		21133		13659	7 474	35%
FORIN	Fenêtres et porte fenêtre DV et VMC	3	150	11 284		8200		3 084	27%
JUNCA	Isolation toiture, porte fenêtre et fenêtre DV	2	135	2 747	19 540		15689	3 851	20%
KRAISER	Isolation toiture, fermeture patio avec DV	4	130		19 899		17952	1 947	10%
MAIZI	Isolation toiture, VMC, fenêtres DV, remplacement verrière par velux	4	90	1 965	9748		4078	5670	58%
DAIGNAN	Porte d'entrée, fenêtres DV, boîte aux lettres	1	250	4 250	23354		23213	141	1%
DOSSANTOS	Fenêtres et baies DV, porte R+1, VMC	2	130	13 311		8785		4 526	34%
TOTAL								47 189	

Extrait d'un mail reçu de la part de l'un des bénéficiaires :

« ... voilà une semaine que l'isolation du toit a été faite à la cellulose par l'entreprise Réflé et franchement c'est très efficace. Je doutais un peu dans la mesure où je pensais qu'il fallait privilégier les fenêtres mais j'ai la sensation au contraire que l'isolation du toit est tout aussi nécessaire sinon plus. L'installation s'est faite rapidement et proprement et les contacts humains très agréables. On verra bien une fois les fenêtres changées d'ici un mois ou deux... Merci donc à l'association pour son efficacité dans ce projet (généreux) ! »

I.2.3. Petits calculs ou évaluation du coût du kWh économisé.

Sur ces 10 logements, le montant des travaux s'est élevé à 55 096 €. Le coût de l'animation (deux structures) à 10 500 € (1 050 € par logement), soit un coût total de 65 596 €.

L'économie engendrée est, sur la base des factures donc des consommations réelles, de 47 189 kWh par an.

Pour évaluer cette même économie mais de manière conventionnelle, appuyons-nous sur les opérations standardisées définies par les certificats d'économie d'énergie (CEE). L'économie générée est alors de 728 910 kWh.

- Coût des travaux réalisés 55 096 €
- Coût de l'animation 10 500 €
- Coût total 65 596 €

- Economie réalisée (factures) 47 189 kWh/an
- Soit sur 10 ans : 471 890 kWh (durée de vie moyenne)
- **Coût du kWh économisé : 0,139 €**

- Economie réalisée (CEE) 728 910 kWh/durée de vie des équipements
- **Coût du kWh économisé : 0,09 €**

Quel que soit le mode d'évaluation retenu, le coût du kWh économisé est à mettre en parallèle avec le coût ACTUEL du prix du kWh, qui est en 9 et 12 centimes selon l'énergie, le distributeur, le tarif ... Seule chose avérée : ce prix devrait progresser rapidement. On a constaté une augmentation moyenne de 10% par an ces dernières années. Le contexte de prévoyant une baisse de ce prix, on peut aisément prévoir que l'augmentation va se poursuivre.

A noter par ailleurs que pour 1 € investi dans le projet (chantier et animation), 100% sont réinvestis dans l'économie locale – à 84% auprès des artisans et pour 16% auprès des animateurs territoriaux (volet technique + accompagnement de la famille) et viennent donc soutenir le marché de l'emploi, autre aspect de la crise que nous connaissons actuellement.

CO2 évités

Aux économies d'énergie réalisées, il faut rajouter l'impact sur l'environnement. Sur la base des ratios ADEME et MEDD, les travaux réalisés ont permis d'éviter 9,5 tonnes de CO2 par an.

I.3. Accompagnement des familles : conclusion

Nos différentes expérimentations nous ont permis d'approcher 57 familles qui nous ont été orientées par différentes structures :

Structures relai	Familles orientées	Dont PO	Dont Loc/PB
Atelier Bains Douches (ABD)	48	48	0
FSL	2	2	0
CREAQ	7	1	6
Total	57	51	6

Le statut des familles

Ces familles sont très majoritairement des propriétaires occupant (89%), seulement 6 de ces ménages sont locataires : 5 en bail privé et 1 en logement social.

La composition des familles

Les ménages de 1 et 2 personne(s) représentent près des 2/3 des familles suivies :

- Ménages composés de 1 personne : 19, soit 34%
- Ménages composés de 2 personnes : 17, soit 30%
- Ménages composés de 3 personnes : 7, soit 12%
- Ménages composés de 4 personnes : 10, soit 18%
- Ménages composés de 5 à 7 personnes : 4, soit 7%

On constate très clairement que l'accompagnement réalisé dans le cadre d'une animation territoriale bien identifiée, avec un financement bien fléché et ne nécessitant pas la recherche de compléments permet la réussite indiscutable d'une opération. Les économies réalisées, qu'elles soient financières pour la famille, financières dans le temps pour les collectivités porteuses de ces dispositifs prouvent la pertinence de l'accompagnement mis en place. Sans compter les économies réalisées sur le CO2 évité.

A contrario, le temps passé sur les autres dossiers, pour des résultats très mitigés montre bien les freins que sont :

- ◆ Le statut de l'occupant dès lors qu'il est locataire
- ◆ La difficulté de trouver des financements lorsque les personnes sont au-dessus des plafonds ANAH
- ◆ La motivation même du propriétaire occupant, sans parler de celle du propriétaire bailleur.

Cette expérimentation est riche d'enseignements. Elle montre bien la pertinence d'une action « simple » pour le bénéficiaire et qui met en œuvre des partenariats très opérationnels avec des rôles clairs de chacun des intervenants.

Cette expérimentation est par ailleurs très facilement reproductible, dans la mesure où une collectivité s'en empare. Elle est d'ailleurs reconduite sur deux autres territoires de Bordeaux. Nous en restons le partenaire technique.

A retenir aussi le coût du kWh évité sur la durée de vie, qui est compris entre 9 et 14 centimes, soit le coût actuel de l'énergie. Il est donc particulièrement pertinent pour des territoires de se doter de dispositifs similaires. La dernière expérimentation de Bordeaux a baissé le montant de l'aide à 2300 € maximum, ce qui nous semble toujours suffisant pour assurer une réelle baisse de la consommation. Cet investissement étant réinjecté directement dans l'économie locale (emplois), tout le monde est gagnant, des ménages aux territoires.

Focus : les situations avérées de précarité énergétique (au regard du seuil des 10%)

Pour 15 des 57 situations, nous n'avons pas les consommations avant intervention. La raison principale est que l'emménagement s'est fait il y a moins d'un an. Pour beaucoup des autres, nous n'avons pas les informations nécessaires pour identifier les cas avérés de précarité énergétique.

Mais pour les 35 situations pour lesquelles nous avons pu avoir accès à suffisamment d'informations, il apparaît que 11 familles sont en en précarité énergétique, au sens de la définition anglaise. Pour trois d'entre elles, la part du budget fluide est même supérieure à 20 % et atteint 27,89%. Trois autres familles sont en situation limite et si elles n'atteignent pas tout à fait les 10% de revenus consacrés aux fluides, elles sont pour nous en situation de précarité énergétique.

Par ailleurs, à ces 14 situations, il faut rajouter une première installation de chauffage (centre-ville de Bordeaux) et deux logements sous-chauffés (constaté).

Ainsi, sur 35 familles, 17 sont en situation avérée de précarité énergétique (au regard du seuil des 10% ou du mal-logement), soit 49%.

↳ A noter que nous avons pris en compte le coût de la facture d'eau dès que possible dans ces données. Il nous semble en effet impossible de dissocier l'eau des autres fluides.

↳ **Au sens strict de la définition anglaise, nous nous serions cantonnés à accompagner les familles qui dépensent 10% et plus de leurs revenus dans les factures énergétiques de leur logement. Mais nous avons fait le choix de ne pas nous arrêter à cette définition et de prendre en compte un ensemble de paramètres tels que : niveau de revenu, confort thermique et niveau de consommation du logement.**

ETAPE 2 La mise en réseau des acteurs

Parallèlement à l'accompagnement des familles, le projet prévoyait de travailler sur la mise en réseau des professionnels girondins en lien avec les familles fragiles.

Très vite, il est apparu que cet axe répondait à un réel besoin partagé par beaucoup. Nous avons-nous-mêmes constaté les limites des accompagnements que nous pouvions faire sans l'aide des autres structures. C'est ainsi qu'en 2009, nous avons renforcé et accéléré le travail autour de cet axe.

II.1. Création du réseau, pilotage et outils du réseau Préca Energie 33

En juin 2009, nous avons adressé un questionnaire à près de 140 professionnels, représentant une centaine de structures. Le questionnaire avait été réalisé suite à plusieurs échanges avec le CLER et sur la base de leur travail lors du lancement du RAPPEL.

Nous avons ciblé les structures suivantes :

- ◆ Les collectivités et établissements publics,
- ◆ Les structures sociales,
- ◆ Les professionnels de l'énergie et du bâtiment

Sur la centaine de partenaires identifiés, plus de 40 structures ont répondu au questionnaire, issues de tout le territoire de la Gironde. Nous avons alors ciblé les institutionnels, les structures sociales, les associations de terrain et les professionnels du bâti/énergie.

II.1.1. Le comité de pilotage du réseau

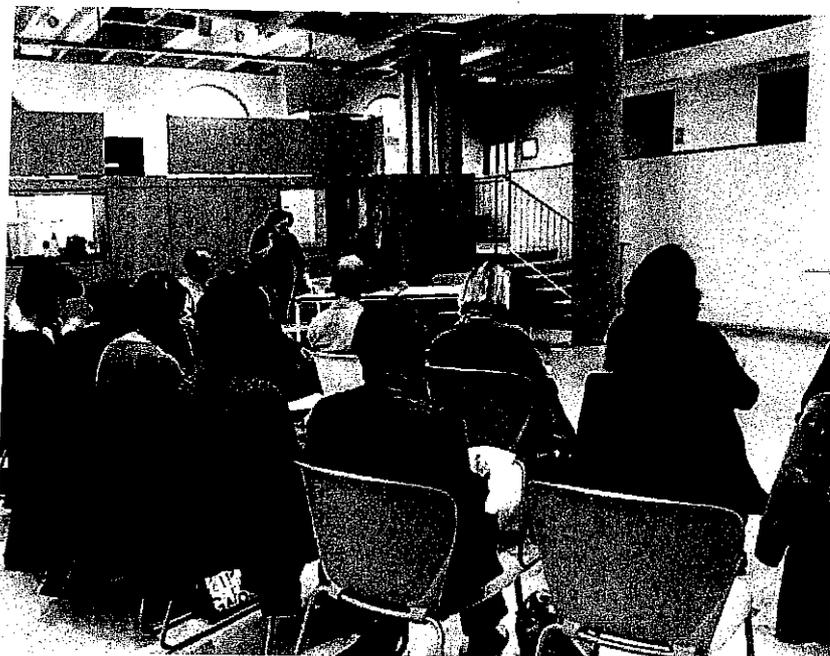
A partir de ce même questionnaire, nous avons repéré les professionnels qui souhaitaient s'impliquer plus particulièrement. Et lors de notre première réunion, en septembre 2009, avec eux, nous avons créé le comité de pilotage du réseau et donné un nom à ce réseau : Préca Energie 33.

Actuellement, le comité de pilotage se compose des structures suivantes :

- Des entreprises :
ALDA Expertises, Diagnostic et Conseil Energie Habitat, Lyonnaise des Eaux
- Des établissements publics :
ADEME Aquitaine, ANAH, FSL33
- Des collectivités :
Conseil Général de la Gironde, Mairies de Bassens, Bordeaux, Saint Médard en Jalles et Talence
- Des associations :
Association des Œuvres Girondines de Protection de l'Enfance
- Autres structures :
SACICAP les Prévoyants

Le CREAQ restant l'animateur du réseau.

Ce comité de pilotage a évolué tout au long de ces deux années d'existence. L'ANAH, le FSL33, le Conseil Général et la mairie de Saint Médard en Jalles sont venus rejoindre. A contrario, par manque de temps, Unis Cité et le professionnel de l'éclairage Finan Trading ont préféré se retirer. Il devrait encore évoluer. Après cette expérimentation, le réseau devrait perdurer grâce à des financements locaux.



Comité de pilotage du réseau Préca Energie 33 – 27 octobre 2011 – Maison Eco-citoyenne de Bordeaux

Ce comité se réunit deux à trois fois par an et est garant que l'animation du réseau se fait conformément aux objectifs définis. Par ailleurs, ce comité de pilotage est force de proposition.

II.1.2. Les outils du réseau

↳ Le logo du réseau Préca Energie 33



↳ La charte d'engagement du réseau Préca Energie 33 (en annexe)

Cette charte permet de concrétiser l'appartenance au réseau. Les objectifs définis dans la charte sont les suivants :

- Faire remonter les questions et problématiques pour rendre compte et accompagner au mieux les politiques publiques. *Cette attente a été clairement exposée par le Conseil général.*
- Devenir un centre ressource pour tout professionnel
- Faciliter et permettre un meilleur accompagnement des familles fragiles

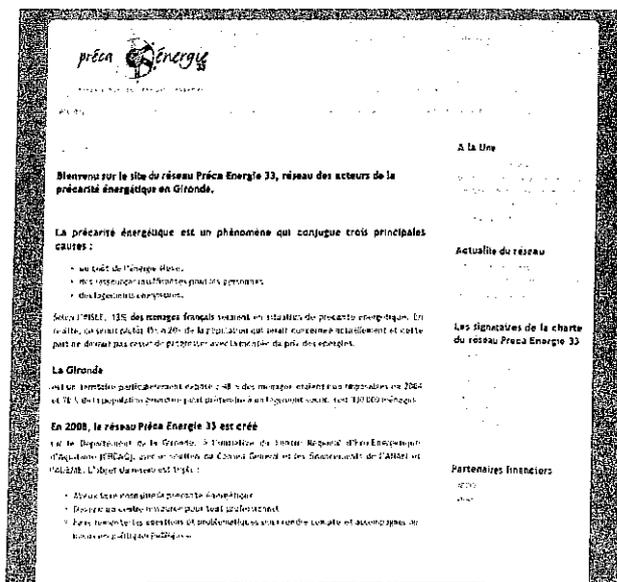
A ce jour, sont signataires :

- ALDA Expertises (bureau d'études techniques)
- CREAQ
- Conseil Général de la Gironde
- Diagnostic et Conseil Energie Habitat (bureau d'études techniques)
- Ecobilan Plus (bureau d'études techniques)
- FINAN Trading Co. (professionnel de l'éclairage)
- FSL33
- Lyonnaise des Eaux
- Mairie de Bordeaux
- Mairie de Libourne
- PERSE (association d'insertion par l'économie)
- SACICAP Procvivis Les prévoyants
- SNCF – action sociale
- Unis Cité (association en charge d'encadrer des équipes du service civil volontaire)

D'autres structures envisagent la signature de cette charte. Elle devrait pourtant prochainement évoluer. Se posent en effet les questions de la nature de l'engagement et surtout du qui peut signer la charte ? Nous voulons éviter que des structures « utilisent » l'image du réseau.

↳ Le site internet www.preca-energie.org du réseau Préca Energie 33

Sur ce site, on peut retrouver l'actualité du réseau, les actes des précédentes rencontres, la charte et les membres du réseau, ainsi qu'une veille informative. Ce site s'enrichit petit à petit. Mais déjà, on constate qu'il participe activement à la lisibilité de l'action, les contacts suite à une visite sont réguliers.



II.2. L'animation du réseau

La vie du réseau se décline en deux temps principaux :

1. Les matinées du réseau : temps de travail, d'échanges, de circulation d'information. Ces matinées sont tenues régulièrement, en moyenne 1/mois et les inscriptions sont limitées à 15 en moyenne.
2. La rencontre annuelle du réseau : temps annuel en plénière de valorisation du travail mené par le réseau durant l'année et temps dédié aux actualités.

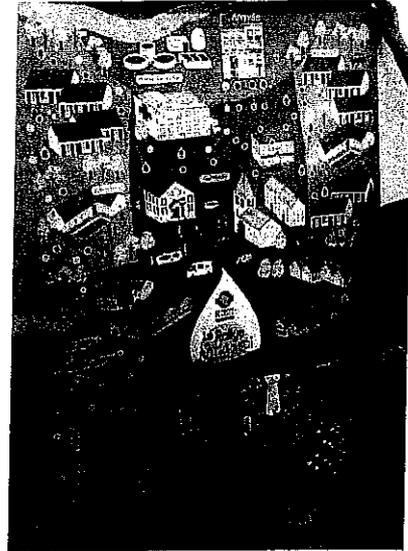
Ces réunions sont ouvertes à tous, que l'on soit signataire ou pas, et sont bien évidemment gratuites. Cet aspect est important car nous nous priverions de certaines structures (associatives notamment) qui ne pourraient y assister si ce n'était pas le cas. Nous tenons donc à ce que la participation au réseau reste libre pour tous les professionnels.

II.2.1. Les matinées du réseau

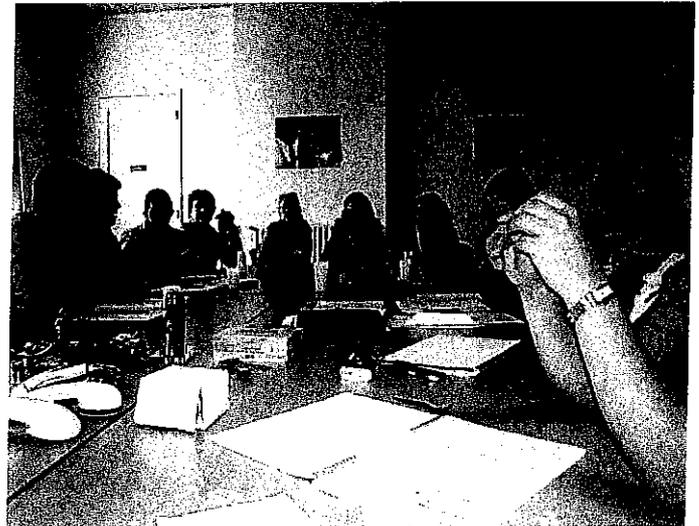
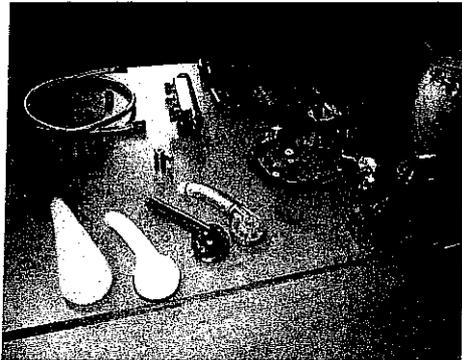
Nous avons commencé à les mettre en place en mai 2010 et en avons organisé 13, pour 222 participants au total.

- 25/05/2010 Précarité énergétique : comprendre et être convaincu (Bègles, 13 participants)
- 18/06/2010 Retour d'expérience sur les actions kits économies d'eau et d'énergie (CREAQ, 22 participants)
- 23/09/2010 Précarité énergétique : comprendre et être convaincu (Bordeaux, 22 participants)
- 15/10/2010 Mal logement et Santé (Maison Eco-citoyenne de Bordeaux, 15 participants)
- 30/11/2010 Précarité énergétique : comprendre et être convaincu (CCAS Pessac, 16 participants)
- 15/12/2010 Comment intégrer la résistance au changement dans nos actions (Réunion de travail à l'ADEME, 7 participants)
- 14/01/2011 Précarité énergétique : comprendre et être convaincu (CREAQ, 17 participants)
- 10/02/2011 Les aides financières mobilisables (CREAQ, 25 participants)
- 17/03/2011 Les ateliers collectifs : qu'en attendre ? quelles limites ? (Maison Eco-citoyenne de Bordeaux, 17 participants)
- 07/04/2011 Les outils girondins de la précarité énergétique (Maison de l'eau, 18 participants)
- 24/05/2011 L'eau dans la précarité énergétique (Talence, 12 participants)
- 29/06/2011 Précarité énergétique : comprendre et être convaincu (Conseil Général de la Gironde, 20 participants)
- 17/10/2011 Précarité énergétique : comprendre et être convaincu (Unis Cités, 18 participants)

A noter que la session « Précarité énergétique » a d'une part été préparé à partir des supports présentés lors de la formation du RAPPEL (avec l'autorisation bien évidemment de F. Dimitropoulos – B.C.E) et d'autre part qu'elle ne devait être proposée qu'une seule fois, et non six, mais face au nombre d'inscriptions, nous avons décidé de la reproduire régulièrement. A noter que deux de ces présentations ont été effectuées à la demande spécifique de structures qui souhaitaient que l'on sensibilise l'ensemble de son personnel. Il s'agissait du CCAS de Pessac, d'Unis-Cités.



Atelier du 10 avril 2011 – Maison de l'Eau



Atelier du 24 mai 2011 – Mairie de Talence

Les participants des matinées du réseau se répartissent de la manière suivante :

Il est intéressant de constater que ces matinées de travail permettent à des professionnels très différents d'échanger et de partager des expériences. C'est notamment le cas entre les collectivités (par le biais souvent des services logement et/ou agenda 21) et les travailleurs sociaux. Les premiers se rendent compte de la réalité du terrain et les seconds du cloisonnement qui peut exister dans les mairies et au Conseil Général.

Types des structures	Nombre de personnes issues de ces structures	Part représentée par ces structures
Collectivités (hors CCAS)	55	25%
CCAS	56	25%
Structures sociales	49	22%
Professionnels logement/bâti/énergie/eau	28	13%
Autres	34	15%
Total	222	

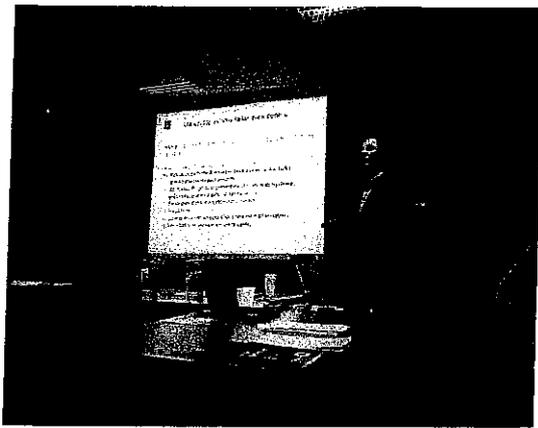
II.2.2. Les rencontres annuelles du réseau

Nous avons organisé deux rencontres annuelles du réseau. La première nous a permis de lancer officiellement le réseau en décembre 2009 et nous avons axé la deuxième sur l'évolution des aides de l'ANAH, la présentation du FART et les prochaines formations nationales proposées.

La rencontre de décembre 2009:

- 9 h 00** **Mots d'introduction**
Accueil de Gilles SAVARY, vice-président du Conseil Général en charge du Plan Climat Energie
Raphael CHANELIERE, ADEME Aquitaine
Philippe LAVILLE, président du CREAQ
- 9 h 15** **Vous avez dit : précarité énergétique?**
Daphné SATGÉ, Association des Œuvres Girondines de Protection de l'Enfance
Odile ARNAUD et Brigitte DANIELOU, FSL
- 10 h 00** **Le réseau Préca Energie 33 : pourquoi ? Pour qui ? Comment ?**
Nathalie DUVIELLA, CREAQ
Audrey LOPEZ DE ARECHAGA, ALDA expertises
- 10 h 45** **Retours d'expérience : pose de matériels économes en eau**
Benoît PETIGURA, Espace Info Economie d'Eau
Christine MOEBS, Adjointe à la mairie de Saint-Médard-en-Jalles à l'environnement, l'habitat et au logement
- 11 h 30** **Retours d'expérience : réalisation de travaux**
Anne MARCHAND - SACICAP Les prévoyants
Véronique TANAYS - ANAH
- 12 h 15** **Conclusion et clôture de la matinée**

Plus de 60 participants ont assisté aux présentations



La rencontre de décembre 2010:

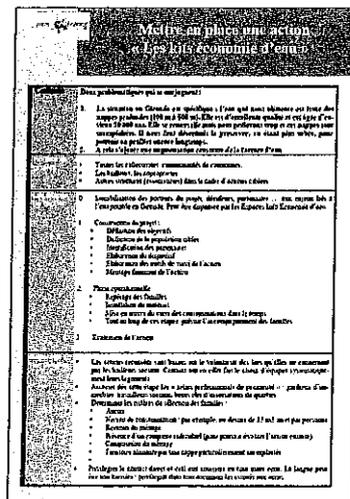
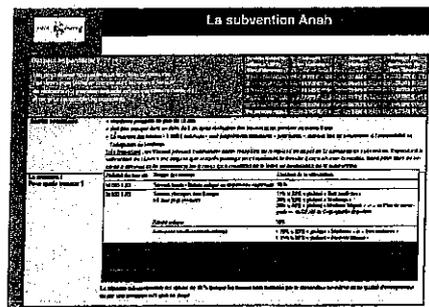
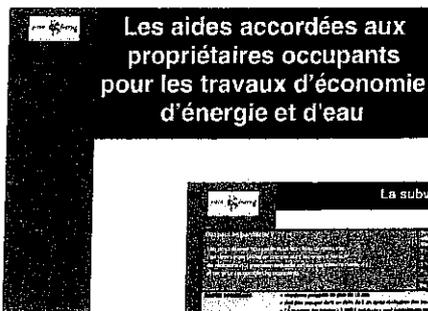
- 9 h 30** **Mots d'introduction**
 Accueil de Gilles SAVARY, vice-président du Conseil Général en charge du Plan Climat Energie
 Anne-Claire ROTURIER- JOSSO, directrice du CREAQ
- 9 h 45** **Bilan de la première année du réseau**
 Nathalie DUVIELLA, animatrice du réseau - CREAQ
- 10 h 30** **Evolution des politiques en matière de Précarité énergétique :**
 - **Le Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique (FART)**
 - **Nouveau régime d'aide de l'ANAH**
 Véronique TANAYS – Responsable de l'unité Amélioration de l'Habitat Ancien - ANAH
 Jean-Claude CHUDZINSKY – Conseil Général

Les participants ont été moins nombreux cette année, souvent par manque de disponibilité. Ceci dit, le sujet était important et a suscité de nombreux échanges dans la salle.

II.2.2. Les fiches action du réseau

Des fiches d'accompagnement :

- Mettre en place des ateliers collectifs
- Mettre en place une action « kits économie d'eau »
- Les dispositifs d'aides pour les propriétaires occupants en Gironde



Des fiches retour d'expérience :

- Cycle d'ateliers collectifs avec réalisation d'une affiche – Mairie Bassens
- 150 kits économie d'énergie et d'eau – Mairie Bordeaux
- L'atelier économe – Mairie Pessac

Retour d'expérience	
Coordonnées	Mairie de Bordeaux - Virginie AIZURI - 05 56 10 14 79 Désignation au développement durable
Porteur de projet	CREAQ
Contexte	Dans le cadre de l'Agenda 21, la Ville de Bordeaux s'est fixé comme objectif de lutter contre la précarité énergétique (Dernier 1, Objectif 1, action 4). Dans cette optique, la Ville a souhaité développer une mesure d'aide à équiper 15 familles de kits d'économie d'énergie et d'eau pour les rendre, éventuellement jusqu'à 800 euros. C'est dans ce contexte que le Creqq a eu mission de s'occuper de 150 familles.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Familles fragiles (en précarité énergétique si possible) • 150 kits à disposition : sélectifs selon les cas, réduction de la dette, supports de consommation prévus ainsi que les formations d'entretien et d'eau
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Équipés 150 familles bénéficiaires en appareils économes en eau et énergie • Réaliser un suivi des consommations sur 1 an

Retour d'expérience	
Coordonnées	Mairie de Bassens - Elodie BOUDE - 05.57.80.81.39 Charge de mission Agenda 21
Porteur de projet	<ul style="list-style-type: none"> • Services de la mairie : CCAS, médiation/prévention, communication et Agenda 21 • Creqq • Bailleurs sociaux : Clairienne, Gironde Habitat et Logevia • Référente CAF sur le territoire
Contexte	Mairie + financeurs de l'Espace Info Energie du Creqq : ADEME/Conseil Régional/ Conseil Général de la Gironde
Objectifs	<p>En 2008, trois facteurs se sont croisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constat du CCAS : regain récent de la pauvreté énergétique • Création du réseau Préca Energie 33 et participation de la mairie de Bassens au comité de pilotage • Groupe de travail interne à la mairie sur la précarité énergétique
Résultats	<p>Au-delà de ces constats, on rappelle les objectifs de l'Agenda 21 de la mairie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif prévention : éliminer l'usage préjudiciable

Retour d'expérience	
Coordonnées	Mairie de Pessac - Florence des services 1 rue du hêtre - 33600 PESSAC 05 56 15 25 60
Porteur de projet	<p>CCAS - Plateforme des services - Centre social - MDSI - ASTI pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repasage des familles • Accompagnement des familles
Contexte	<p>EdF - GRB - Lyonnais des Eaux - FSL - Derroffance - Leoy-Med'in pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achat des équipements, mise à disposition de la consommation • Information au suivi-suivi • Suivi individuel des familles et pré-analyse des appareils de consommation
Objectifs	Face au constat de l'existence de nombreux dispositifs de sensibilisation aux gestes économes, l'été en vue des économies de fluides engagés dans la démarche services au Public de créer un outil commun expérimental.
Résultats	Le projet, qui s'inscrit pleinement dans le cadre des actions d'éducation au développement durable de l'Agenda 21 de la Ville, s'est concrétisé au-delà de l'achat des kits dans le but de créer un outil commun expérimental.

D'autres fiches retour d'expérience devraient venir prochainement compléter ces premières réalisations, notamment une sur l'expérimentation d'un tarif progressif de l'eau sur la ville de Libourne ou encore une fiche sur les outils de la précarité énergétique en Gironde.

ETAPE 3 - les autres activités du réseau

Le réseau est désormais identifié sur le département comme lieu ressource autour de la précarité énergétique. En ce sens, nous sommes régulièrement sollicités, et ce de manière croissante.

A titre indicatif, quelques-unes de nos interventions, regroupées selon cinq axes principaux :

- **Les collectivités**

De plus en plus, ces dernières nous sollicitent soit directement pour élaborer des actions de lutte contre la précarité énergétique, soit pour mieux connaître leur territoire et cibler leurs projets. Ces contacts sont à l'initiative majoritairement des services Agenda 21, Plan Climat, Développement Durable. Parfois par les services sociaux. Dans tous les cas, nous nous trouvons face à des agents conscients de la nécessité d'agir, sans bien trop savoir par où commencer et avec des moyens mobilisables inadaptés ou inexistantes.

↳ A noter que des structures privées nous sollicitent aussi, notamment Cofinoga, qui souhaite initier une action en direction des ménages en difficultés qu'ils suivent à travers leurs services sociaux. Toutefois, en l'absence de moyens, nous n'avons pu proposer une action vraiment engageante.

↳ Face à cette demande croissante, nous avons proposé dans l'évolution de l'activité du réseau de pouvoir mettre à disposition de trois/quatre territoires par an, un accompagnement de 4 jours

↳ Nous nous sommes également rapprochés du Conseil Général pour toucher les élus girondins et leur proposer une sensibilisation, qu'ils puissent ainsi mieux appréhender le phénomène, comprendre leur place dans cette lutte et ainsi mieux accompagner leurs agents.

Quelques territoires : Communauté de communes du Cœur Entre-Deux-Mers, les communes de Bordeaux, Saint Médard en Jalles, Le Bouscat, Floirac, Pessac ...

- **Les étudiant(e)s en économie sociale et familiale.**

Plusieurs étudiantes (profession féminine) en économie sociale et familiale sont venues nous rencontrer très souvent pendant leur stage, sur orientation de la structure qui les accueillait. Environ une dizaine d'entretiens ont ainsi été réalisés sur la précarité énergétique, la culture générale, à savoir les contours du phénomène.

- **Les groupes de travail girondins**

Nous avons suivi les travaux de l'observatoire girondin de la pauvreté et précarité. Lancé en 2009, l'objectif est de créer à l'échelle du département un outil qui devrait permettre d'avoir à disposition des éléments et indicateurs simples et facilement utilisables issus de données disponibles au sein du Conseil Général mais également des autres administrations que sont par exemples : Ddass, CAF, MSA, CCAS ... Cet observatoire n'est pas directement orienté Précarité énergétique, néanmoins, il reste un outil en devenir pour caractériser notre territoire.

↳ Nous envisageons de développer le travail initié dans le cadre de cet observatoire vers la précarité énergétique et d'orienter l'une des missions prochaines du réseau vers un diagnostic de territoire.

Nous avons également suivi le travail mené par le Conseil Général de la Gironde dans le cadre du Pacte de Solidarité écologique et intégré au groupe de travail départemental, piloté par le service Agenda 21 du Département. Nous avons participé à quatre rencontres depuis le début de l'année 2011 ainsi qu'à deux réunions de travail. En tant qu'animateur du réseau Préca Energie 33, et donc tête de réseau, nous sommes susceptibles d'être mobilisés sur les étapes suivantes, en fonction du plan d'actions retenu.

Enfin, sur invitation de l'ANAH, nous avons participé à l'une des réunions préparatoires du futur Contrat Local d'Engagement qui devrait être signé en Gironde. Le réseau devrait d'ailleurs être l'un des signataires.

- **Quelques exemples de structures ayant pris contact avec nous en dehors du département :**
 - Polenergie – retour d'expérience sur la mise en œuvre du réseau
 - Communauté d'agglomération d'Aix - retour d'expérience du dispositif d'aides aux travaux
 - Agence du Climat parisienne - retour d'expérience sur la mise en œuvre du réseau
 - Conseil Général de la Vienne - retour d'expérience du dispositif d'aides aux travaux

- **Au national**
 - Comme convenu lors de la signature des conventions, des temps communs avec les autres lauréats des projets PREBAT ont été organisés. Nous avons à trois reprises présenté le projet à différents niveaux d'avancement.
 - Nous avons également participé aux journées nationales du RAPPEL et avons lors de la dernière de septembre 2011 présenté le travail mené.

↳ A noter que le réseau Préca Energie 33 est membre du RAPPEL

↳ Le réseau Préca Energie 33 est le premier réseau départemental. D'autres territoires sont en train de mettre en place des démarches similaires, certains d'entre eux nous ont d'ailleurs contactés.

III. Conclusions

Il est important de souligner que le travail présenté dans ce rapport n'aurait jamais pu être réalisé sans l'appel à projet PREBAT.

Ce dernier aura donc permis d'une part d'expérimenter un dispositif qui a largement fait ses preuves et d'autre part d'initier une dynamique de réseau sur le département de la Gironde.

L'accompagnement des familles

L'objectif d'accompagner 30 familles est atteint à ce jour et même dépassé. Cela tient particulièrement au fait de l'expérimentation sur un quartier de Bordeaux qui a mis en évidence qu'il était possible d'aider les familles en situation de précarité par des travaux ne dépassant pas 5 500 €.

Sur le suivi des premiers logements que nous avons pu suivre, l'économie est de 27% sur la consommation d'énergie. On évalue entre 9 et 14 centimes l'investissement nécessaire pour éviter la consommation d'un kWh.

Le dispositif est efficace car il met en synergie peu d'acteurs (2 opérationnels et 2 financeurs), mais également parce que l'aide est directe et non un pourcentage du montant des travaux.

Enfin, on notera la reproductibilité de l'action, qui a d'ailleurs été reconduite sur deux autres quartiers de Bordeaux. Elle est à présent sortie de l'étape expérimentale et nous espérons que d'autres territoires s'inspireront du dispositif. La principale difficulté est que les SACICAP sont depuis signataires des CLE et n'ont plus forcément de budget à dédier à ces dispositifs locaux. La seconde est que les élus des collectivités (autres que Bordeaux) ne sont visiblement pas prêts à s'engager.

A noter enfin que pour mieux suivre l'évolution des consommations des logements dans le temps et pour continuer à accompagner les personnes, nous avons développé un outil de suivi des consommations. Cet outil permettra de mieux valoriser l'ensemble des actions menées et d'identifier les impacts réels sur les consommations de diverses interventions pouvant aller de conseils à la réalisation de travaux.

Les réseau Préca Energie 33

Nous constatons qu'en quelques mois d'existence, le réseau a su se faire connaître sur le Département et qu'il a toute son utilité.

Bilan quantitatif des 18 premiers mois d'existence

- Création d'un comité de pilotage qui se réunit deux fois par an
- Elaboration d'une charte du réseau (annexée) et premières signatures
- 2 rencontres annuelles collégiales en décembre 2009 et 2010 : ~100 participants
- 6 Matinées du réseau en 2010 : 95 participants
- 7 Matinées du réseau en 2011 (janvier à juin) : 127 participants
- Les participants sont issus majoritairement du monde social (CCAS + structures sociales : 51%)

- Les collectivités sont les premières à participer au réseau (tout service y compris CCAS + élus : 56%)
- Création du site internet www.preca-energie.org
- Création d'outils de travail : fiches retours d'expérience, fiche Action, document récapitulatif sur les aides financières
- Suivi expérimental d'une famille avec intervention d'un bureau d'études spécialiste de la rénovation
- Liaison avec le RAPPEL, réseau national des acteurs de la pauvreté et de la précarité énergétique dans le logement

Les participants nous font régulièrement remonter que l'arrivée du réseau permet de mieux comprendre la précarité énergétique, de mieux la prendre en compte dans leur métier et de se trouver moins démunis pour mettre en place des actions préventives.

Suite de l'action après l'expérimentation de trois ans du PREBAT

Pour l'instant, le financement de l'animation du réseau après 2011 n'est pas assuré. Nous recherchons toujours des partenaires qui nous permettraient de poursuivre cette action qui semble répondre à un réel besoin des professionnels : identification des acteurs, des actions à mener, des dispositifs existants pour bien orienter les familles, veille informative, informations permettant de mieux repérer la précarité énergétique. Néanmoins, le réseau devrait perdurer, notamment grâce au soutien de l'ADEME Aquitaine.

Il est prévu que l'activité du réseau monte en puissance pour répondre au besoin du terrain. Les axes de travail envisagés sont les suivants :

Action 1 - Action 3 – Diagnostic du territoire

Il est nécessaire pour renforcer les actions du réseau Préca Energie 33 de réaliser un diagnostic de territoire, afin d'appréhender localement les contours des ménages en précarité énergétique. Des données existent déjà mais un travail de croisement de ces données et d'approfondissement est désormais à entreprendre.

Animation de la dynamique de réseau :

- Poursuivre le travail déjà mené : 6 à 8 Matinées par an, 1 rencontre annuelle,
- Rédaction de fiches en lien avec ces Matinées,
- Maillage du territoire girondin par l'élaboration de fiches « Retour d'expérience »

Action 2 - Accompagnement de territoires face à la précarité énergétique

- Missions d'accompagnement aux collectivités (de la région) et/ou de structures du territoire). Les territoires sont en demande, démunis face à la problématique et sans aucun moyen. Cela permettrait de consacrer 3/4 jours par mission.

Cet accompagnement consiste à proposer une méthodologie d'approche de la problématique précarité sur le territoire :

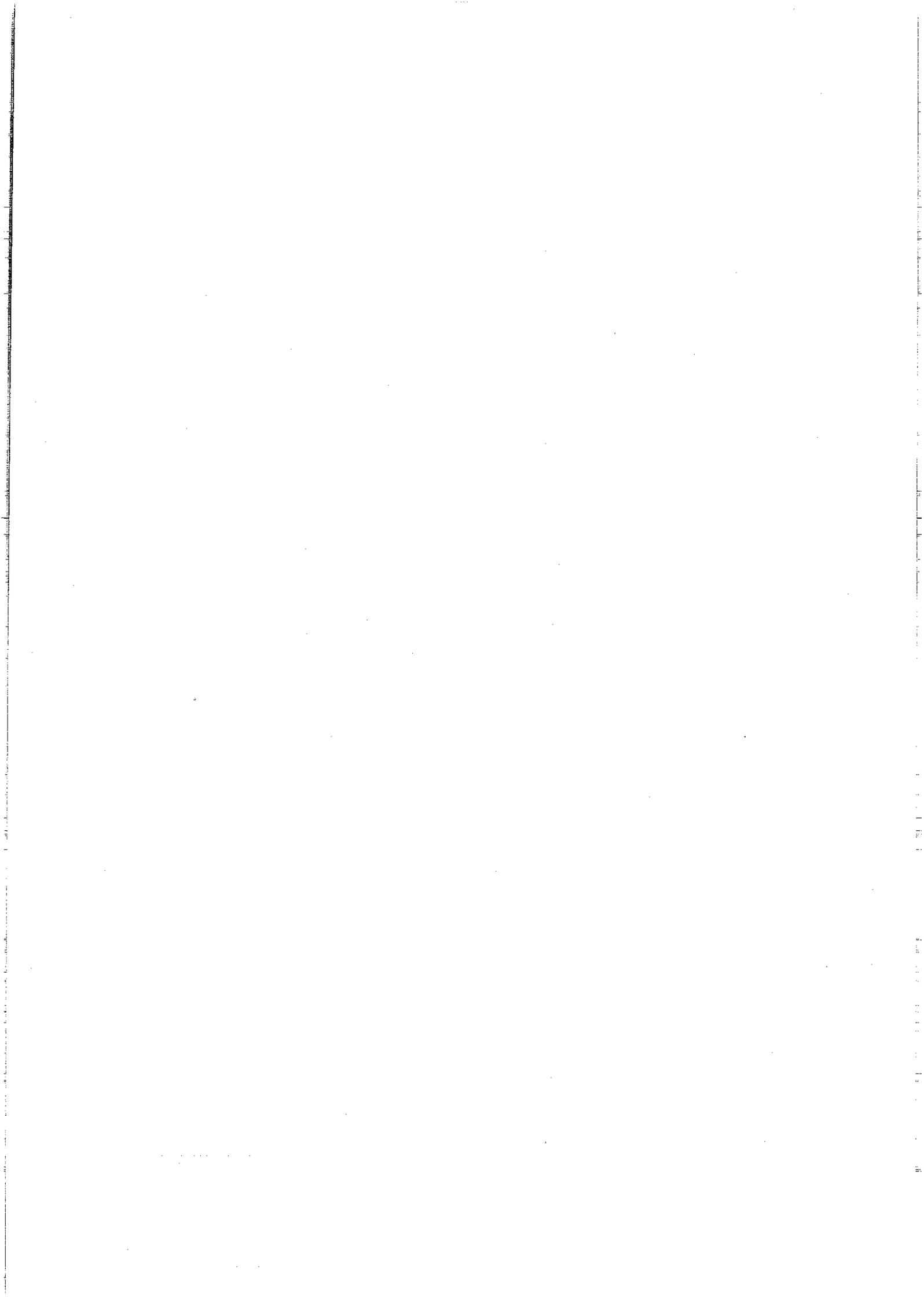
- repérer les acteurs et les sensibiliser
- organiser un temps d'échanges sur le contenu de leur intervention
- accompagner les premières actions
- Accompagnement d'un autre département en vue d'étendre la dynamique de réseau. Le Lot-et-Garonne, qui a manifesté son intérêt, pourrait être le premier et permettrait de tester la reproductibilité de la démarche girondine.

Action 4 – Accompagnement de familles

Cet axe de travail concernerait notamment les familles ne bénéficiant pas d'Opérations Programmées (opérations pilotées par l'ANAH). Pour cela, le CREAQ est en cours de demande d'agrément ingénierie sociale. Ce nouvel axe émane à la fois du comité de pilotage (compte-rendu du comité de pilotage de

janvier 2011) et des acteurs issus du terrain, notamment les travailleurs sociaux des CCAS. Il s'agit pour le CREAQ d'élargir les missions du réseau à l'accompagnement des familles, de la sensibilisation au suivi technique de la réalisation des travaux. Les travailleurs du réseau pourraient solliciter le CREAQ.

Action 5 - Plus largement, le CREAQ, en tant qu'animateur du réseau est bien identifié par les partenaires du département comme référent sur ce sujet et, de ce fait est très sollicité pour participer à des temps de réflexion menés par les différents acteurs.



ANNEXE I

Exemple de fiche relevé utilisée lors des visites techniques réalisées dans le cadre du dispositif local d'aides aux travaux (quartier Belcier)

Famille	Mme Mr M.	
Adresse	8, rue D. – 33800 Bordeaux	
Téléphone / Mail		

Statut / Nombre occupants	PO	2 + 2
Entrée dans le logement / RFR année	2005 ~ PO depuis 2008	2007 = 13 303 €

Maison - Appartement / Nombre de niveaux (cave)	Maison	R + 1
Année de construction / Orientation façade	< 1950	Sud
Surface du logement / hsp	90 m ²	
Mitoyenneté / Localisation	est – ouest et RdC nord	

Projet

Fenêtres, en priorité celles qui donnent sur le nord

Avis CREAQ

1. Dépose de la verrière et isolation de la toiture
2. Changement de toutes les fenêtres
3. Pose d'une VMC

VAD réalisée le : 16/06/09
Par : ND

CR rédigé le : 28/08/09
Par : ND

Etat de la toiture	Verrière en très mauvais état
Isolation toiture	LdV soufflée sur partie non utilisée du grenier
Murs	Pierre Isolation des plafonds du RDC partiellement en polystyrène
Fenêtres	SV état très vétuste
Portes	
Chauffage	GN – chaudière récente mais régulièrement des problèmes
Programmation / régulation	
ECS	Chaudière mixte
RA	Pas de RA notamment dans les pièces d'eau et toilettes
Humidité	Problème d'infiltrations par capillarité au niveau des murs
Confort	

Consommations – Autres remarques bâti

Eau

Electricité – 6 kW ST

août 2008 – août 2009 : 1 965 kWh

ANNEXE 2
Exemple de compte-rendu de visite réalisée dans le diffus

Dossier n° 0901

Mme G. Françoise
49, rue de T.
33 100 Bordeaux

Date VAD : 09/03/09

Visite réalisée par :
Nathalie DUVIELLA - Loïc TALPAERT

COMPTE-RENDU VISITE A DOMICILE

1. Descriptif du logement et état général

- Maison individuelle
- Madame est propriétaire de la maison depuis sa construction en 1989
- 2 occupants : 2 adultes (mère et fils salariée)
- T4 de 100 m² environ de plain pied + garage 25 m² non chauffé attenant à la maison
- Le logement est correctement entretenu par les occupants dans la mesure des possibilités des occupants (les parties hautes du logement ne sont pas entretenues)

2. Les consommations

- Consommation électrique
 - Usages assurés : chauffage, production d'eau chaude sanitaire, usages spécifiques et cuisson
 - Consommations
 - juin 2004 – juin 2005 = 16 682 kWh
 - juin 2005 – juin 2006 = 19 181 kWh
 - juin 2006 – juin 2007 = 16 164 kWh
 - juin 2007 – juin 2008 = 21 926 kWh (dont HC : 9 085 kWh et HP : 12 841 kWh)
 - abonnement 9 kVA (HC de 0h à 8h)
 - bonne utilisation des heures creuses
 - le compteur disjoncte régulièrement
- Consommation d'eau
 - Mars 2008 à février 2009 = 171 m³

3. L'isolation et les équipements de chauffage

3.1 Isolation des parois opaques et vitrées

- Façade principale orientée sud
- Mitoyenneté sur voisin à l'ouest et mitoyenneté sur garage majoritairement et sur voisin à l'est.
- Arrière de la maison sur jardin
- Fenêtres d'origine en double-vitrage, menuiseries bois, état plutôt correct

- Pas d'information autre que la date de construction sur l'état d'isolation des murs et de la toiture (pas de trappe d'accès).
- Il est possible qu'il y ait une fuite en toiture, à faire vérifier.

3.2 Mode de chauffage et ventilation

Avec un **ratio de 185 kWh/m² chauffé**, le logement est moyennement isolé.

- Convecteurs électriques d'origine, dans un très mauvais état de fonctionnement.
- Il n'y a plus de régulation possible, certains appareils fonctionnent en permanence en saison de chauffe (voir photos).
- Pas de programmation.
- Pas de ventilation mécanique dans l'habitation et ventilation naturelle insuffisante. Cela crée des désordres très importants. Dans les pièces d'eau, les bouches ne sont pas entretenues (les occupants ne peuvent assurer cet entretien). La chambre sur rue n'a aucune aération. Les autres pièces (chambres et séjour) sont pourvues de fenêtres avec baguettes d'aération. Madame aère tous les jours. Il n'y a malgré tout pas de sensation d'humidité dans le logement (voir photos).

4. Eau

- Pression : pas de mesure (robinet cuisine défectueux et salle de bains)
- Température de l'eau chaude sanitaire mesurée : 53°C.
- Production d'eau chaude sanitaire par un cumulus de 300 litres de 1989.
- Débit mesuré en cuisine : 5 l/min mais le mélangeur est très entartré, défectueux et fuit lors de son utilisation.
- Débits mesurés dans la salle de bains :
 - 7 l/min au mélangeur du lavabo,
 - 10 l/min en sortie de douchette,
 - 7 l/min en sortie de robinet baignoire.
 Les débits sont corrects mais ils sont dus à une robinetterie défectueuse et entartrée. A noter que le handicap de madame ne lui permet que difficilement d'accéder à la baignoire.
- Arrosage du jardin rarement avec l'eau du réseau (le robinet extérieur semble même ne plus fonctionner).

5. Equipements électriques

- Présence d'ampoules basse consommation fournies par le FSL. La CESF devrait en fournir d'autres, l'éclairage est insuffisant.
- Pas d'halogène
- Ensemble télévision/audio ... sur multiprise. Veille de l'ensemble : 28,5 W, allumée en permanence.

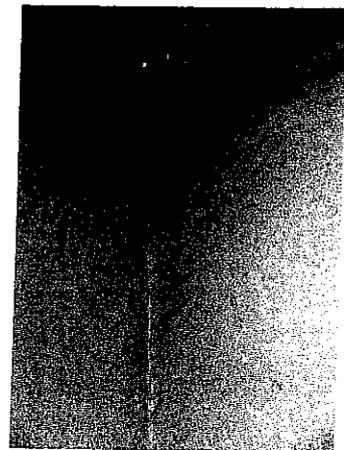
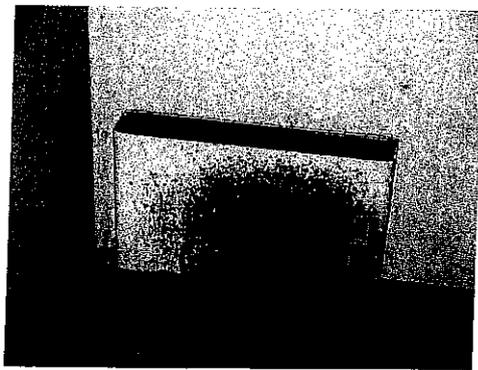
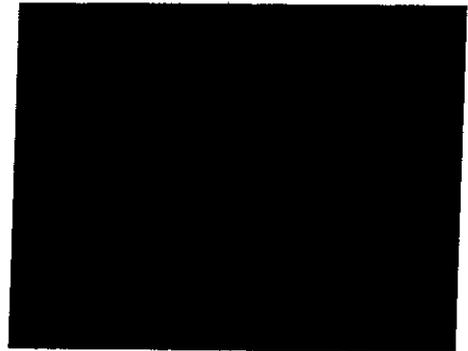
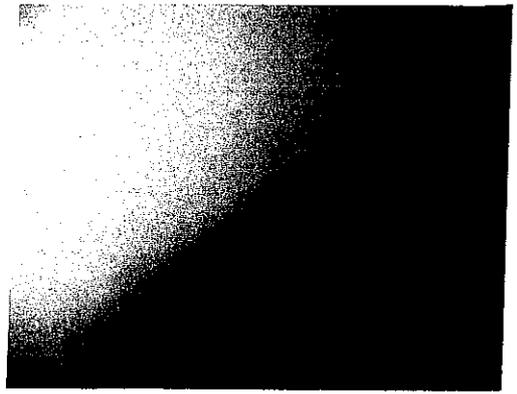
6. Observations

- Le logement est correctement entretenu mais il subit une très forte dégradation au niveau des plafonds hauts.
- Le logement est très insuffisant ventilé, cela crée des désordres très importants (moisissure)
- L'isolation de la toiture n'a pu être vérifiée, cet élément est à connaître pour compléter l'état des lieux.
- Les appareils électriques de chauffage sont défectueux et en très mauvais état de fonctionnement.
- La robinetterie est en mauvais état. La consommation en eau est importante, il est nécessaire de procéder à un contrôle compteur (détection fuites) et de remplacer la robinetterie en intégrant du matériel économe.

Suite à donner

- Rencontrer le voisin qui a des consommations bien moindre avec un volume à chauffer plus important.
- Demander un devis pour
 - Couverture : suppression des infiltrations
 - Refaire l'isolation de la toiture
 - Installer une VMC dans le logement pour traiter les problèmes de renouvellement d'air
 - Remplacer les appareils de chauffage électriques, avec une bonne régulation
- Intervention d'un professionnel pour l'humidité du sol afin d'en identifier l'origine : mauvaise ventilation ou remontée capillaires.

*Nathalie DUVIELLA
Loïc TALPAERT
Bordeaux, le 17 mars 2009*



Annexe 3
Charte du réseau Préca Energie 33



réseau précarité / énergie / logement

Charte du réseau « Préca Energie 33 » Réseau des acteurs de la précarité énergétique en Gironde

Pauvreté énergétique : « Situation dans laquelle se trouve un foyer lorsqu'il doit dépenser plus de 10% de ses revenus (y compris les allocations logement et aides au remboursement des intérêts d'emprunt) pour couvrir ses dépenses d'énergie (hors dépenses d'énergie utilisée en dehors du logement, par exemple pour le transport ou pour tondre la pelouse) afin de chauffer correctement sa résidence principale ».

Parlement européen

La Gironde est un territoire particulièrement exposé : 48 % des ménages étaient non imposables en 2004 et 70 % de la population girondine peut prétendre à un logement social, soit 330 000 ménages.

En 2009, le constat est partagé par de nombreux professionnels : les actions en faveur de la lutte contre la précarité énergétique sont nombreuses sur le territoire mais les expériences restent dispersées et les acteurs œuvrent sans toujours connaître ni bénéficier des savoir-faire des autres.

De ce constat, est née la volonté de mettre en place un réseau des acteurs de la précarité énergétique en Gironde. C'est chose faite depuis septembre 2009 qui voit la création du réseau « Préca Energie 33 ».

L'objet de ce réseau est de fédérer les structures qui sont impliquées dans la lutte contre la précarité énergétique en Gironde et de devenir un outil ressource.

1. Les objectifs du réseau

- a. Faciliter et permettre un meilleur accompagnement des familles fragiles
- b. Devenir un centre ressource pour tout professionnel
- c. Faire remonter les questions et problématiques pour rendre compte et accompagner au mieux les politiques publiques.

A cette fin, des outils structurent ce réseau :

- ◆ Un portail internet permettant à tous d'accéder à diverses informations et d'échanger
- ◆ Des rencontres annuelles d'échanges et de retour d'expériences
- ◆ Des groupes de travail thématiques

2. Les structures concernées par le réseau

Le réseau se propose de rassembler les structures œuvrant en direction des ménages en précarité énergétique.

Celles-ci peuvent se décliner en plusieurs catégories :

- Travailleurs sociaux
- Professionnels intervenant sur le bâti
- Opérateurs financiers
- Collectivités territoriales et services de l'Etat

3. Conditions de participation

L'adhésion au réseau se fait par la signature de la présente charte. La participation repose sur le volontariat. Toute structure qui ne souhaite plus être présente dans le réseau pourra demander sa sortie par simple courrier.

4. Les engagements des membres

Chaque membre du réseau s'engage à :

- présenter sa structure
- faire connaître les actions qu'il mène en direction du public ciblé
- participer à la vie du réseau par exemples en alimentant la veille informative, en intégrant un groupe de travail, en intervenant dans des journées d'échanges...
- Faire connaître le réseau

Cet engagement est l'essence même du réseau et constitue l'élément indispensable à la bonne réalisation de ses objectifs.

5. L'organisation du réseau

La mise en place du réseau est pilotée par le Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine, le CREAQ. Il est assisté du groupe de pilotage regroupant 13 autres structures :

Des entreprises	ALDA Expertise - Diagnostic et Conseil Energie Habitat - Lyonnaise des Eaux
Des établissements publics	ADEME Aquitaine - Agence nationale de l'habitat – FSL33
Des collectivités	Conseil Général de la Gironde – Mairie de Bassens - Mairie de Bordeaux - Mairie de Saint-Médard-en-Jalles - Mairie de Talence
Des associations	Association des Œuvres Girondines de Protection de l'Enfance - CREAQ
Coopérative d'Intérêt Collectif	SACICAP Procivis les Prévoyants

Ce groupe de pilotage est garant de la structuration du réseau et de son animation. Chaque membre du comité de pilotage s'engage à représenter sa structure à au moins un comité de pilotage par an.

Fait à, le

Pour la structure :

Représentant légal – Nom et qualité

Annexe 4

Récapitulatif des structures participantes aux matinées du réseau

ADME	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
AGEP																			
AGI durablement pour Belin Bellet																			
AOGPE																			
Atelier Bain Douche																			
A'Urba																			
CAAF - CCAS Bordeaux																			
CAF																			
CCAS Bègles																			
CCAS Le Bouscat																			
CCAS Libourne																			
CCAS Lormont																			
CCAS Mérignac																			
CCAS Pessac																			
CCAS St Médard en Jalles																			
CCAS Villenave d'Ornon																			
CSC Bourg sur Gironde																			
CdC érémnais																			
CDPEA																			
Centre d'animation Benauges																			
Centre social Bordeaux nord																			
Centre social Foyer fraternel																			
Centre social Le Burck																			
Centre social Pessac Saige																			
CG33																			
Compagnons bâtisseurs																			
Cofinoga Laser																			
CREAQ																			
CUB																			
DDE																			
DREAL																			
Domofrance																			
Foyer fraternel																			
Foyer fraternité																			
Foyer maternel																			
FSI																			
GAB																			
HAIPI																			
In Cité																			
Lycée professionnel La Morlette Canon																			
Lycée Brémontier																			
Lyonnaise des Eaux																			
Mairie Bassens																			
Mairie Bègles																			
Mairie Blanquefort																			
Mairie Bordeaux																			
Mairie Bouscat																			
Mairie Eysines																			
Mairie Floirac																			
Mairie La Teste																			
Mairie Libourne																			
Mairie Mérignac																			
Mairie Pessac																			
Mairie Saint Médard en Jalles																			
Mairie Talence																			
MDSI Courtras																			
MSA47																			
PACT																			
Promo Femmes																			
Pays du Cœur Entre Deux Mers																			
Pays Haute Gironde																			
PERSE																			
Plateforme de Pessac																			
Psychosociologues																			
Repos maternel et Foyer maternel																			
SACICAP																			
SNCF																			
Unités Cités																			

Annexe 5
Fiche retour d'expérience réalisée pour l'ANAH

Mise en place d'un dispositif d'accompagnement des familles en précarité énergétique CREAQ

Repères				
Opération	Initiateur	Maître d'ouvrage	Type	Avancement
<input type="checkbox"/> PIG	<input type="checkbox"/> ANAH	<input checked="" type="checkbox"/> Association	<input checked="" type="checkbox"/> Expérimentation	<input checked="" type="checkbox"/> En cours
<input checked="" type="checkbox"/> Expérimentation PREBAT	<input type="checkbox"/> Collectivité	<input type="checkbox"/> Entreprise privée	<input type="checkbox"/> Recherche-action	<input checked="" type="checkbox"/> Terminée
	<input checked="" type="checkbox"/> Opérateur	<input type="checkbox"/> Collectivité		<input type="checkbox"/> Abandonnée
	<input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Autre		

PARTENAIRES	PERIMETRE
<p><u>Maître d'ouvrage</u> : Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine (CREAQ)</p> <p><u>Partenaires</u> : Conseil Général, ADEME Aquitaine, ANAH, Mairies de Bordeaux, Talence et Bassens, AOGPE, ALDA Expertises, Diagnostic et Conseil Energie Habitat, Lyonnaise des Eaux, Atelier Bains Douches, SACICAP Gironde et SACICAP Les Prévoyants</p>	<p><u>Territoire concerné</u> : Département Gironde (33)</p> <p><u>Expérimentation dissociable d'un programme cadre</u> :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p><u>Cibles</u> : toute cible initialement, puis propriétaires occupants + professionnels de la précarité énergétique dans le cadre de la création du réseau Préca Energie 33</p>

CONTEXTE

En 2007, le Conseil de Développement Social de la ville de Bordeaux, auquel a participé le CREAQ, a mis en place un groupe de travail sur « le poids des charges dans le budget des ménages ». De ce groupe est née une première ébauche d'un dispositif d'accompagnement des familles. En 2008, l'appel à proposition du PREBAT a permis d'aller plus loin d'une part en expérimentant une mise en œuvre de ce dispositif sur Bordeaux et d'autre part en permettant un travail de mise en relai des différents acteurs de la Gironde (réseau de professionnels).

OBJECTIF

L'expérimentation comprend deux axes, chacun avec son objectif :

1. Expérimenter sur 30 familles un dispositif d'accompagnement aux travaux.
2. Créer une dynamique de réseau d'échanges entre les professionnels de la précarité énergétique de la Gironde.

CHIFFRES CLES

<u>Date de démarrage</u> : novembre 2008
<u>Durée de l'expérimentation</u> : 3 ans
<u>Nombre de logement/ ménages concernés</u> : 30
<u>Résultats</u> : 44
<u>Budget total de l'expérimentation</u> : 112 125 €
<u>Subvention Anah</u> : 30 600€
<u>Co financement ADEME</u> :
<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

ACTIONS MISES EN ŒUVRE

L'expérimentation porte sur deux volets. Le premier concerne l'accompagnement de familles à la réalisation de travaux second à la mise en réseau des professionnels de la Gironde.

Accompagnement des 30 familles : lors des premières concertations, il était initialement prévu que le FSL mette à disposition un travailleur social à mi-temps pour repérer et accompagner les ménages, mais l'absence de convention ne l'a pas permis. L'action s'est alors très vite réorientée vers une opération expérimentale de fonds d'aide aux travaux. Action ciblée sur quartier de Bordeaux déjà accompagné par l'association Atelier Bain Douche, association bien implantée pour animer sur territoire une démarche concertée d'éco quartier et qui rencontre fréquemment les ménages de ce quartier classé en Zone Urbaine Sensible. L'association est chargée du repérage des familles, le CREAQ est l'opérateur technique du dispositif et SACICAP Gironde et la mairie de Bordeaux apportent une aide directe aux ménages (PO, sous condition de ressources) 5500 €.

Réseau des professionnels de la précarité énergétique en Gironde : parallèlement, depuis 2009, le CREAQ a créé le réseau Préca Energie 33 autour d'entreprises du bâtiment, établissements publics, collectivités et associations. Ce réseau se veut devenir un lieu de ressources pour les professionnels de la PE, les outillant dans leur travail par des retours d'expériences et la diffusion d'une culture commune sur la PE et les outils existants. Il répond avant tout à un constat partagé par tous : manque de visibilité des acteurs et dispositifs en Gironde. Enfin, il s'organise aussi pour les politiques publiques à progresser en matière de lutte contre la précarité énergétique. Il est important de souligner que la mise en place du réseau n'aurait pas été possible sans les financements du PREBAT.

RESULTATS & IMPACTS

Accompagnement des 30 familles : l'expérimentation du dispositif d'aides aux travaux local (quartier) a montré toute sa pertinence : 48 visites réalisées, 44 dossiers acceptés en commission et autant de chantiers réalisés pour un montant total de 250 000 € de travaux dont 225 000 € apportés par l'aide. Un premier suivi de consommations sur les 10 logements pour lesquels cela a été possible montre des économies (sur factures) de 27% en moyenne (de 1 à 50% selon les ménages) soit 1000 kWh économisés chaque année. En extrapolant, on peut évaluer entre 9 et 14 centimes le coût du kWh évité (travaux et animation du dispositif), à mettre en parallèle avec le coût du kWh aujourd'hui. Par ailleurs, ces 10 chantiers vont aussi permettre d'éviter l'émission de 9,5 tonnes de CO2 annuellement. Enfin, à travers l'aide aux travaux et le financement de l'animation du dispositif, c'est aussi l'emploi local qui est soutenu, paramètre à prendre en compte. Ce premier recueil de consommations va être consolidé après la prochaine saison complète de chauffage.

Le réseau des professionnels : en 24 mois d'existence, le réseau s'est organisé (création d'un comité de pilotage, d'une charte) et a acquis une bonne visibilité, notamment par le site internet et le logo. Il est devenu un acteur local important de la précarité énergétique en Gironde. En 18 mois d'activité, le CREAQ a organisé et animé : 13 Matinées du réseau (22 participants), 2 Rencontres annuelles (environ 100 participants), rédigé des fiches actions, retours d'expériences... Ces professionnels sont également issus des collectivités et CCAS (25% chacun) puis des autres structures sociales (22%). A noter que quelques contacts ont été pris avec les réseaux médicaux, les caisses de retraite et les Agences Immobilières Sociales qui pourraient être intégrés aux partenaires à moyen terme. Le dernier travail mené dans le cadre de cette expérimentation, et non des moindres, a porté sur la pérennisation du réseau, qui devrait poursuivre son action grâce à des financements locaux même si à ce jour, le budget global n'est pas bouclé. Les missions déjà menées vont être complétées sans doute par un diagnostic de territoire, des missions d'accompagnement de collectivités et à l'appui à la création de nouvelles dynamiques de réseau sur des départements voisins.

ENSEIGNEMENTS

1. Il est indispensable de proposer, en complément de dispositifs nationaux, des accompagnements locaux, légers et adaptés aux petites échelles. Un intervenant local (repérage des ménages) et un partenaire technique sont incontournables. Le coût de cette animation représente seulement 16% du budget global : aides aux travaux + animation.
2. Le traitement de la PE nécessite un bon maillage du terrain. La création de réseau d'acteurs locaux est un outil pertinent pour mobiliser, apporter une culture et un savoir-faire communs, former voire même favoriser la mise en œuvre opérationnelle des CLE.

Contact

CREAQ
5 rue de Tauzia - 33800 BORDEAUX
Nathalie DUVIELLA
nathalie.duviella@creaq.org

ATEMA Conseil & Urbanis - 2011

Annexe 6

Fiche retour d'expérience réalisée pour l'ADEME

Réseau départemental des acteurs de la précarité énergétique « préca énergie 33 »

CREAQ

Repères			
Initiateur	Maître d'ouvrage	Type	Avancement
<input type="checkbox"/> ADEME <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Collectivité <input type="checkbox"/> Autre	<input checked="" type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Entreprise privée <input type="checkbox"/> Collectivité <input type="checkbox"/> Autre	<input checked="" type="checkbox"/> Expérimentation <input type="checkbox"/> Recherche-action <input type="checkbox"/> Opération	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Terminée <input type="checkbox"/> Abandonnée
PARTENAIRES		PERIMETRE	
<p><u>Maître d'ouvrage</u> : Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREAQ)</p> <p><u>Opérateur</u> : Centre Régional d'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREAQ)</p> <p><u>Partenaires clés</u> : Conseil Général, ADEME Aquitaine, ANAH, Mairie de Bordeaux</p>		<p><u>Territoire concerné</u> : Département Gironde (33)</p> <p><u>Cible</u> : les parties prenantes de la précarité énergétique du territoire</p>	

CONTEXTE

Le CREAQ (EIE girondin), dans son action d'accompagnement des familles en situation de précarité énergétique, s'est rendu compte de la faible visibilité et lisibilité des acteurs et des dispositifs sur ce secteur. Ce constat l'a conduit à inscrire un axe « dynamique de réseau » au sein de sa réponse à l'appel à projet du PREBAT en 2008. Ce projet PREBAT a été retenu. Il avait deux objectifs : la mise en réseau efficace d'acteurs du territoire pour diffuser les méthodes et bonnes pratiques en termes de lutte contre la précarité énergétique et l'appui aux familles en précarité énergétique pour leur maintenir dans leur logement avec un coût acceptable des charges, au travers de travaux de réhabilitation.

Le réseau des acteurs de la lutte contre la précarité énergétique en Gironde « Préca Energie 33 » a été créé en 2009 (il a été opérationnel fin 2009). C'est le premier réseau départemental des professionnels de la précarité énergétique. Préca énergie 33 est adhérent au Rappel (réseau national).



Logo du réseau

OBJECTIF

La mise en réseau des acteurs vise à :

- Devenir un centre ressource pour tout professionnel ;
- Faciliter un meilleur accompagnement des familles fragiles en favorisant les synergies et les retours d'expériences ;
- Faire remonter les questions et problématiques pour rendre compte et accompagner au mieux les politiques publiques.

CHIFFRES CLES

Date de démarrage : juin 2009
Durée de l'opération : 2009 – 2011 (prolongement en réflexion)
Moyens humains : 0,5 ETP
Budget total par an : 61 200 € pour la totalité du projet PREBAT (plus de la moitié a été dédié au réseau)
Financement : ADEME et ANAH (PREBAT)

ACTIONS MISES EN OEUVRE

L'objet de ce réseau est de fédérer les structures qui sont impliquées dans la lutte contre la précarité énergétique en Gironde et de devenir un outil ressource. Le réseau compte une soixantaine de membres. Après 2 ans d'existence le bilan est le suivant :

- Élaboration d'une charte du réseau et 14 signatures ;
- 2 rencontres annuelles (déc. 2009 et déc. 2010) ;
- 13 Matinées depuis le lancement en 2009 ;
- Mise en place d'une veille thématique ;

Etudes

- 2011 - RAPPEL - Précarité énergétique : état des lieux et propositions d'actions
- 2010 - CREDOC - Enquêtes auprès des organismes sociaux
- 2010 - Conseil Général de la Gironde - Rapport 2010 de l'observatoire girondin de la pauvreté et de la précarité
- 2010 - Grenelle - Rapport du groupe de travail Précarité énergétique
- 2009 - CREDOC - Les difficultés des Français face au logement
- 2008 - ADIL75 - Guide des principales procédures de l'habitat indigne
- 2006 - La Gironde - Cadeau de Noël 2006

- Création d'un logo et d'un site internet www.preca-energie.org ;
- Création d'outils de travail : fiche retour d'expérience, fiche action, documents récapitulatif des aides financières ;
- Intégration au réseau national Rappel.

Le réseau souhaite se pérenniser (montage financier nouveau en cours pour 2012). L'idée est d'étendre les activités à l'accompagnement des collectivités territoriales rurales à la mise en place de dispositif de lutte contre la précarité énergétique (sensibilisation, formation, accompagnement) et de travailler sur un diagnostic territorial de la précarité énergétique. Une extension du réseau dans d'autres départements d'Aquitaine est également à l'étude.

RESULTATS & IMPACTS

- Le réseau est aujourd'hui connu et reconnu, il répond à un besoin avéré. Le CREAQ, qui l'anime, est sollicité comme centre ressource sur la précarité énergétique.
- 14 membres sont signataires de la charte (la signature n'est pas obligatoire mais permet un engagement visible de acteurs)
- La rencontre annuelle réunit une cinquantaine de personnes en moyenne ; les matinées du réseau environ 1 (limitation du nombre de participants). Le nombre de participants aux réunions sur le thème de la précarité énergétique ne cesse de croître (de 10 personnes au démarrage à 20 personnes en moyenne en 2011).
- Les 13 Matinées thématiques ont permis de réunir 222 personnes : 25 % de collectivités, 25% de CCAS, 22% d'autres structures sociales et 18% de professionnels du bâti, de l'habitat et de l'énergie et d'associations locales.
- Le réseau, toute réunion confondue, a permis de toucher 68 structures différentes.

ENSEIGNEMENTS

3. L'appel à projet PREBAT a permis la création du réseau. Le projet n'avait pas permis de lever des financements locaux précédemment. L'enjeu est aujourd'hui de le pérenniser.
4. La présence d'un acteur départemental (CG) dans le réseau est un facteur de succès important (crédibilité et légitimité).
5. Le réseau est un outil de lisibilité et de visibilité des acteurs et actions de lutte contre la précarité énergétique. En Gironde, cela correspondait à un besoin important.
6. La reproductibilité d'une telle initiative semble possible. Elle doit prendre en considération l'investissement en temps pour l'animation du réseau.

Contact

CREAQ
 3 rue de Tauzia - 33800
 BORDEAUX
 Nathalie DUVIELLA
nathalie.duviella@creaq.org